

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 7 juillet 2021 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 1^{er} juillet 2021, s'est réuni, salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Eric Alagon, Stéphanie Mingant, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Morgane Côme, Christophe Couic, Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean-Pierre Moing, , Ronan Gouerec, Isabelle Le Douaron, Pierre Guillon, Sylvana Macis, Eric Saintilan, Sonia Monfort, Michel Tobie, Bruno Goenvic, , Alain Kerhervé.

Pouvoirs :

Gérard Jambou a donné pouvoir à Michaël Quernez
Pascale Douineau a donné pouvoir à Danièle Kha
Yves Schryve a donné pouvoir à Michel Forget
Arnaud LE PENNEC a donné pouvoir à Danièle Brochu
Yvette Metzger a donné pouvoir à Eric Alagon
Christophe Couic, absent à partir de 20h, a donné pouvoir à Isabelle Le Douaron
Emilie Cerisay a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot
Serge Nilly a donné pouvoir à Bruno Goenvic

Absent : David Le Doussal

Nombre de conseillers présents ou représentés : 32

Secrétaire de séance : Pierre Guillon

9. CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE QUIMPERLE, L'ASSOCIATION « LE FOURNEAU » ET QUIMPERLE COMMUNAUTE DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DU FESTIVAL DES RIAS 2021

Exposé :

La Ville de Quimperlé est liée depuis 2014 avec l'association le Fourneau - Centre National des arts de la rue, et Quimperlé Communauté, dans le cadre d'un partenariat, pour la mise en œuvre d'une programmation dans le cadre du **festival des Rias** (théâtre de rues).

Quimperlé accueille en 2021 deux journées de représentations, les vendredi 27 et samedi 28 août, avec un spectacle le matin et des spectacles proposés en soirée, dès 18h (10 spectacles au total par jour).

Cette action implique la signature d'une convention de partenariat définissant précisément les modalités pratiques de participation de la Ville aux actions qui se déroulent sur son territoire.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention de partenariat et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document dans ce sens.

P.J. : convention

Décision :

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité (2 abstentions).



Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "M", is written over a diagonal line.

Envoyé en préfecture le 12/07/2021

Reçu en préfecture le 12/07/2021

Affiché le

ID : 029-212902332-20210707-07079-DE

